



HAL
open science

Le cadre temporel, un concept à l'épreuve de deux thèses temporalistes

Benoît Hachet, Guillaume Ruiz

► **To cite this version:**

Benoît Hachet, Guillaume Ruiz. Le cadre temporel, un concept à l'épreuve de deux thèses temporalistes. *Temporalités: revue de sciences sociales et humaines*, 2019, 30, 10.4000/temporalites.7076 . hal-04318262

HAL Id: hal-04318262

<https://hal.science/hal-04318262>

Submitted on 1 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le cadre temporel, un concept à l'épreuve de deux thèses temporalistes

The temporal framework: a concept put to the test of two temporalist PhD thesis

Poner a prueba la noción de marco temporal a partir de dos tesis temporalistas

Benoît Hachet et Guillaume Ruiz

**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/temporalites/7076>

DOI : [10.4000/temporalites.7076](https://doi.org/10.4000/temporalites.7076)

ISSN : 2102-5878

Éditeur

ADR Temporalités

Ce document vous est offert par École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

**Référence électronique**

Benoît Hachet et Guillaume Ruiz, « Le cadre temporel, un concept à l'épreuve de deux thèses temporalistes », *Temporalités* [En ligne], 30 | 2019, mis en ligne le 23 juillet 2020, consulté le 03 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/temporalites/7076> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/temporalites.7076>

Ce document a été généré automatiquement le 8 février 2021.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Le cadre temporel, un concept à l'épreuve de deux thèses temporalistes

The temporal framework: a concept put to the test of two temporalist PhD thesis
Poner a prueba la noción de marco temporal a partir de dos tesis temporalistas

Benoît Hachet et Guillaume Ruiz

« Le temps enfermant est un temps reconnu, accepté comme référence et convention. Les temps enfermés ne se découvrent qu'à l'exercice » (Grossin, 1996, p. 24).

Introduction

- 1 Le 5 novembre 2018, à l'Université de Lausanne, Guillaume Ruiz soutenait sa thèse en sciences sociales sur les temporalités des jeunes à l'épreuve de la socialisation professionnelle initiale. Le 9 novembre 2018, à l'École des hautes études en sciences sociales à Paris, Benoît Hachet soutenait sa thèse en sociologie sur l'expérience temporelle de la résidence alternée. Ces deux thèses, dirigées par Marc Bessin, s'inscrivent de manière revendiquée dans une perspective temporaliste, dans laquelle il s'agit de « militer en faveur d'un temps conçu comme un concept empirique » (Lallement, 2008). Malgré des thématiques bien différentes, la question des temps – toujours écrit au pluriel (Grossin, 1996) –, et de leur appréhension empirique ont constitué l'axe central de problématisation de chacune de ces recherches. Les bibliographies font ainsi référence aux mêmes auteurs, aux mêmes textes, pour penser les temps de l'activité humaine. Lors de chacune des soutenances, une partie des questions ont été les mêmes, visant à comprendre comment les sciences sociales pouvaient rendre compte de l'expérience humaine des temps, à la fois sous l'angle de leur structure, de leur déroulement, comme sous celui des socialisations temporelles ou des manières de « travailler les temps » (Flaherty, 2011).

- 2 Le cadre temporel (Grossin, 1996) est un concept central auquel nous avons eu recours pour appréhender les temps que nous avons étudiés. Il comporte deux facettes : la première est objective et vise à rendre compte des contours des temps qui définissent les activités observées, la seconde est subjective et vise à rendre compte de la substance des temps qui y sont enfermés. Si, chacun dans notre recherche, nous avons pu mettre en œuvre sa dimension objective, nous avons éprouvé des difficultés à l'opérationnaliser dans son versant subjectif. Cet article est né de ce constat¹. Nous voulons ici, non pas discuter l'ensemble de la construction théorique grossinienne – qui dépasse la seule notion de cadre temporel – mais bien plutôt proposer un retour d'expérience critique sur l'usage en pratique d'un concept temporaliste. Nous proposons plusieurs points de discussion pour montrer son caractère heuristique, mais aussi ses limites.
- 3 Premièrement, dans sa dimension objective le cadre temporel est un outil performant pour délimiter des espaces temporels et en établir les propriétés.
- 4 Deuxièmement, le cadre temporel, construit d'abord pour appréhender le temps industriel, se révèle moins performant pour envisager des temps plus flexibles.
- 5 Troisièmement, les temps enfermés et les temps enfermants sont associés de façon trop étroite pour prendre en compte les débordements temporels.
- 6 Quatrièmement, la conceptualisation du cadre temporel laisse peu de place aux expériences temporelles des acteurs.
- 7 Cinquièmement, le cadre temporel gagnerait à être pensé de manière dynamique.

Le concept de cadre temporel selon William Grossin

- 8 Dans le chapitre 2 de son ouvrage, *Pour une science des temps, Introduction à l'écologie temporelle*, publié en 1996, William Grossin présente le concept de cadre temporel². Intitulé « Cadre temporel, milieu temporel, culture temporelle », ce chapitre consiste en une proposition théorique ayant pour but de rompre avec les « croyances » afin d'interroger le « vécu temporel quotidien » (p. 24). Dans cette approche écologique, le milieu temporel doit se comprendre comme un milieu environnemental, constitué d'un « assemblage de plusieurs temps » (p. 40). La culture temporelle, quant à elle, est plus commune puisque « l'apprentissage des règles temporelles fait partie de notre système éducatif » (p. 45). La construction théorique de William Grossin permet de mettre en cohérence ce que Michel Lallement (2008) nomme « l'antinomie durkheimienne » opposant le temps dans sa dimension collective et objective d'une part et plurielle, fragmentée et subjective, d'autre part. Nous nous concentrons ici sur le seul cadre temporel afin d'interroger l'usage que nous en avons fait et de discuter les limites auxquelles nous nous sommes confrontés.
- 9 « L'expression apparemment, se suffit à elle-même. Selon un usage courant, l'expression recourt à l'espace pour fournir une image du temps ; du moins d'une portion du temps. Elle isole d'un large environnement une étendue close mais remplie. Elle enferme quelque chose dans des limites définies [...]. C'est une géométrie enfermant une substance » (Grossin, 1996, p. 24 ; 30). Dans une première dimension, le cadre « encadre », délimite des espaces, construit une géométrie, établit des frontières. Il révèle une dimension objective et collective des temps. Dans une seconde dimension,

le cadre comprend « une substance », des « temps internes » ou « des temps enfermés » qui font appel à une dimension plus subjective et qualitative.

- 10 Dans sa dimension objective, on distingue ainsi autant de cadres temporels que d'activités, et ceux-ci s'imbriquent, se superposent, se juxtaposent et se hiérarchisent. Pensons à la problématique de l'articulation des temps sociaux. Chaque cadre temporel est caractérisable par des propriétés singulières. Pour le travail ouvrier industriel, pris en exemple dans le chapitre cité du fait qu'il a été le lieu d'enquête principal de l'auteur, le cadre temporel est marqué par la rigidité, la coercition, la régularité, la répétition. La rigidité vient des horaires à respecter ; la coercition, du pouvoir de l'employeur de fixer les horaires ; la régularité, de la répétition des mêmes horaires ; la répétition est à rattacher à l'idée de carrière (Grossin 1969 ; 1996). Plus généralement, les cadres temporels peuvent être naturels ou construits, subis ou choisis, personnels ou collectifs, structurés ou astructurés, intangibles ou adaptables, et ont une périodisation particulière.
- 11 Pour étudier la dimension interne ou subjective du cadre temporel, William Grossin offre de nombreuses pistes pour appréhender la substance des temps, dont toutes n'ont pas nécessairement à être suivies. Les temps internes sont actifs ou passifs, continus ou discontinus, homogènes ou non, computables ou pas. Ils s'organisent autour de rythmes, de séquences, et sont caractérisés par leur degré de structuration, de concentration et de distribution. La figure 1 synthétise les propositions théoriques de l'auteur à propos du cadre temporel dans ses deux dimensions.

Image

10014D6800005F0B00004D169609E704C7630CF6.emf

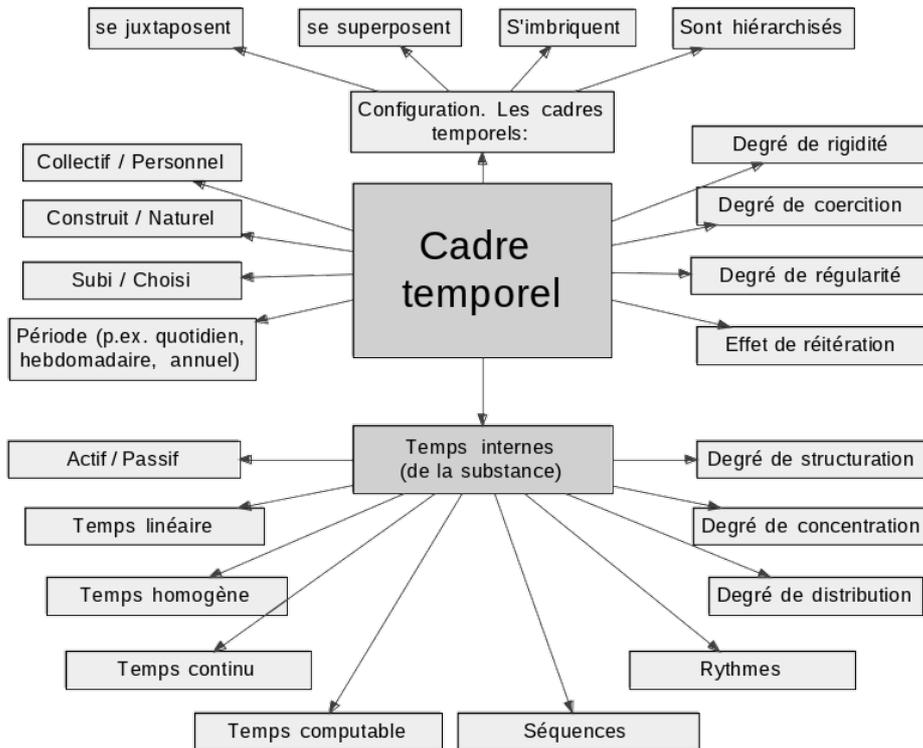


Figure 1 : Les caractéristiques du cadre temporel selon William Grossin (1996)

Le cadre temporel de la résidence alternée pour penser les territoires de l'alternance

Dispositif de recherche et utilisation du concept de cadre temporel

- 12 La résidence alternée est l'expression utilisée en France pour décrire la situation dans laquelle les enfants de parents divorcés ou séparés partagent leur temps de façon paritaire – ce qui ne signifie pas un partage égal – entre les domiciles de leurs deux parents. Elle a été légalisée par la loi du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale conjointe. C'est une configuration qui demeure minoritaire, en France comme en Europe, la majorité des enfants de parents séparés vivant de façon principale chez leur mère (Algava et al., 2019 ; Céroux et Hachet, 2019). Cette coparentalité pratique amène les parents à partager le temps en deux, selon des normes qui sont bien mal connues, tant cette pratique est émergente.
- 13 Comment partager en deux espaces de même dimension le temps de résidence de ses propres enfants ? Quelles sont les qualités différenciées de ces deux temps ? Comment appréhender empiriquement l'expérience parentale de la succession de ces temps dans la quotidienneté comme dans le temps long ? Avant de procéder à l'analyse des expériences différenciées des temps, il a fallu construire le cadre dans lequel se mouvaient les différents acteurs. Le cadre temporel a ainsi constitué le socle de la recherche sur lequel ont pu s'appuyer les développements ultérieurs. Il s'agissait d'abord de préciser les modalités de construction de ces temps nouveaux et d'en préciser les dimensions et les frontières.
- 14 Le concept de cadre temporel a été mobilisé principalement dans la dimension géométrique que lui donne William Grossin, c'est-à-dire dans sa capacité à cerner des espaces temporels différenciés. Le cadre temporel de la résidence alternée a été défini comme « l'enveloppe temporelle qui répartit entre les parents les périodes de co-résidence avec leurs enfants » (Hachet, 2018a, p. 227). Si William Grossin l'utilisait pour définir « une portion de temps qui enferme quelque chose dans des limites définies », nous l'avons élargi pour intégrer deux « portions de temps » successives et de même dimension constituées par les temps avec enfants et les temps sans enfant. Les caractéristiques générales du cadre temporel de la résidence alternée ont été mises à jour par un travail empirique (encadré premier) qui s'est efforcé d'abord d'en établir la géométrie, avant d'explorer les temps qui y étaient enfermés.

Encadré méthodologique premier

Dans la thèse de Benoît Hachet, 55 entretiens ont été conduits avec 42 parents séparés qui partageaient le temps de résidence de leurs enfants de façon égale. Ils ont été menés entre 2011 et 2017. Ces entretiens semi-directifs ont permis d'appréhender les modalités de construction du cadre temporel de l'alternance, de comprendre pourquoi les uns choisissaient un rythme hebdomadaire quand d'autres partageaient en deux le temps de la semaine, pourquoi d'aucuns changeaient de semaine le vendredi et d'autres le dimanche. Nous avons aussi pu explorer les motifs du changement de cadre temporel pour décrypter les logiques de négociation du temps à l'œuvre entre les parents. Une enquête par questionnaire, RA-CAF-2016, a complété le protocole de recherche. Élaborée en collaboration avec Benoît Cérroux, sociologue à la Caisse nationale d'allocations familiales, elle a permis de distribuer par mail un questionnaire à 20 000 allocataires de la CAF qui avaient des enfants en situation de résidence alternée. Nous avons pu recueillir 5 103 questionnaires exploitables. Le traitement des données a permis de saisir les normes les plus répandues en matière de partage du temps de parentalité mais aussi de faire apparaître des différences de pratiques. Il est par exemple apparu que les « alternances du dimanche » étaient plus mises en place par des parents appartenant à des catégories sociales populaires alors que les « alternances du vendredi » ou celles très rares du mardi ou du jeudi étaient plutôt le fait de parents de catégories sociales moyennes et supérieures.

- 15 Confirmant des données disponibles (Brunet *et al.*, 2008), les résultats de l'enquête RA-CAF-2016 indiquent que dans 70 % des cas, la résidence alternée est le résultat d'un accord commun entre les parents séparés, validé ou non par la justice ; dans 16 % des cas, il est imposé par un juge (14 % de demandes des pères contre l'avis de la mère et 2 % de demande des mères contre l'avis du père) ; et dans 14 % des cas, l'influence d'un tiers a été décisive (demande des enfants pour 9 %, suggestion du juge pour 3 %, médiation familiale pour 2 %) (Hachet, 2020). Le partage du temps de résidence des enfants après une séparation conjugale est donc largement *choisi* par les parents. Une fois la décision actée, il convient d'organiser les modalités temporelles concrètes de sa mise en place en répondant à plusieurs questions : le temps sera-t-il partagé en deux espaces qui ont exactement la même dimension ? Quel sera le rythme des alternances et quand seront fixées les transitions ? Comme le temps avec enfants d'un parent correspond au temps sans enfant de l'autre, les deux espaces temporels ainsi délimités font système et fonctionnent ensemble. Il n'est pas possible de les penser individuellement, d'où le choix de construire un cadre temporel commun de l'alternance.

Le cadre temporel de la résidence alternée

- 16 Dans 87 % de cas, les parents enregistrés comme ayant des enfants en résidence alternée déclarent que les enfants vivent autant avec l'un et l'autre parent. La grande majorité partage donc le temps en deux de manière égale, ce qui n'est nullement inscrit dans la loi, en le justifiant souvent sous le mode d'une évidence « naturelle », héritée généralement d'une expérience passée du partage des tâches éducatives. Pour Sandrine : « Mon mari s'est toujours occupé des enfants pendant que je travaillais. C'était naturel pour moi que ça continue ». Ou pour Richard : « j'envisageais absolument pas d'être un papa deux week-ends par mois, il y a déjà la moitié de leur vie

que je ne vois pas ». Ce principe d'un partage des temps de résidence des enfants fixe une structure paritaire au cadre temporel de la résidence alternée.

- 17 Ce principe s'incarne dans « le temps des sociétés » (Hirsch 2016), à savoir le temps commun des calendriers chers à Durkheim ([1912] 2007) et aux durkheimiens au début du XX^e siècle : « Le temps est d'ordinaire représenté comme un système de dates et de données successives, système qui se reproduit périodiquement et dont les différentes grandeurs sont supposées égales par séries et symétriques de période en période. La notation des points et des intervalles, compris dans une période limitée et repérable, constitue le calendrier » (Hubert, 1905, p. 6). Cette circularité et ce symétrisme des calendriers offrent les repères qui permettent aux alternants de construire leurs calendriers en miroir.

Les dimensions objectives du cadre temporel de la résidence alternée

- 18 La semaine est plébiscitée : 89 % des alternants organisent le partage du temps sur un rythme hebdomadaire, les enfants passant une semaine avec leur mère et une semaine avec leur père. Même pour les 7 % de parents qui organisent des alternances sur un rythme infra-hebdomadaire – le plus souvent avec des enfants jeunes – la semaine est incontournable pour en penser l'organisation³. Dans ce dernier cas les parents partagent les jours de semaine et alternent des week-ends avec et sans enfants (Hachet, 2014). Personne n'adopte des rythmes d'alternance tous les deux jours ou tous les dix jours, parce que cette organisation est incompatible avec le partage régulier des jours de la semaine et des jours du week-end, deux temps que les parents veulent partager avec leurs enfants, à bonne distance du modèle des pères du week-end, ou des mères « gardiennes ». En entretien, quand on demande aux parents pourquoi ils ont choisi des alternances hebdomadaires plutôt qu'infra ou supra hebdomadaires, ils restent interloqués, tant la semaine semble être une évidence. Le cadre temporel de la semaine s'impose, parce qu'entre le jour et le mois, elle est la durée conventionnelle (Sorokin et Merton, 1937) et standard sur laquelle s'organisent les routines de la quotidienneté⁴. Elle constitue le « *beat* » de nos sociétés contemporaines (Zerubavel 1981), sur laquelle s'établissent les emplois du temps scolaires, de loisirs, et bien souvent professionnels. Le cadre temporel de l'alternance s'y *superpose* parce qu'il ne peut se détacher des temps sociaux dominants. Gageons, malgré l'anachronisme, que sous le calendrier révolutionnaire, les alternances auraient connu des fréquences de dix jours.
- 19 Une fois la semaine choisie comme dimension du temps de résidence chez chacun des parents, il faut fixer les jours de transition entre les domiciles. L'enquête quantitative a permis d'établir que les transitions – dans les alternances hebdomadaires – étaient localisées à 95 % à la frontière du week-end, d'abord le vendredi (53 %), puis le lundi (23 %) et enfin le dimanche (19 %). Le choix de ces jours se calque encore sur les rythmes sociaux dominants. On ne coupe pas les jours de la semaine en deux, pas plus qu'on n'ampute un week-end par des changements de domicile inopportuns. Les raisons invoquées par les parents pour choisir tel ou tel jour ne sont pas toujours claires mais relèvent à leurs yeux, encore une fois, de l'évidence – « ben, le dimanche, c'est le dernier jour de la semaine » (Christophe), ou inversement « on change le lundi parce que c'est le premier jour de la semaine » (Nadine) –, de la prescription judiciaire, ou sont parfois le résultat d'un alignement du cadre sur celui d'un nouveau conjoint qui a également des enfants. Toujours est-il que l'économie générale d'une alternance du

vendredi, qui commence par un week-end, n'est pas la même que celle qui commence et qui finit un dimanche soir.

- 20 Les points suivants reprennent les propriétés objectives du cadre temporel de la résidence alternée, en utilisant le vocabulaire proposé par William Grossin.
- Ce cadre temporel est *choisi* dans la grande majorité des cas, même s'il peut être *subi* quand il est imposé par la justice.
 - Il est *construit*, d'abord par les parents, mais aussi par des acteurs associés dont les principaux sont les enfants ou les nouveaux conjoints, même si c'est parfois la justice qui fixe les bornes des temps de résidence des enfants. Le cadre est construit au moment de la séparation, mais aussi tout le temps que dure l'alternance.
 - *Intangible* à court terme dans sa structure, le cadre temporel est néanmoins *adaptable* à la survenance de différents événements, comme la montée en âge des enfants, la remise en couple, les déménagements, ou les mobilités professionnelles.
 - Il est *personnel* aux membres du couple parental séparé et à leurs enfants, même s'il comporte une dimension plus *collective* en imposant des contraintes à des proches, comme les membres de la famille élargie, les amis, les nouveaux conjoints et leurs enfants éventuels, et les collègues de travail.
 - Comme souligné, les *périodicités* de la résidence alternée sont principalement hebdomadaires, résultat d'une impossibilité à contourner les temps sociaux dominants.
 - Enfin le cadre temporel de la résidence alternée est *régulier* et *réitéré*, mais son degré de *rigidité* ou de *coercition* varie en fonction du niveau d'entente entre les parents.
- 21 C'est pour avancer sur ce dernier point, central dans les situations de séparation conjugale, qu'il a été nécessaire d'interroger la forme des deux espaces temporels qui constituent le cadre de l'alternance et d'envisager leurs liens. Le moyen pour avancer a été de construire le concept de territorialité temporelle, en suivant d'abord Erving Goffman (1973), puis son élève Eviatar Zerubavel⁵(1981). Dans le cadre temporel de la résidence alternée, nous avons doté chaque parent de deux « territoires temporels » successifs ou *juxtaposés*, l'un avec enfant et l'autre sans enfant.
- 22 Des règles formelles, émanant de la justice, ou informelles, s'élaborent entre les parents pour régler les droits de chacun sur son territoire et pour régenter les circulations entre eux. Chaque parent est souverain sur son territoire avec enfant comme sur son territoire sans enfant, exception faite des infractions à la loi. Ainsi, il n'est pas possible de pénétrer dans le territoire temporel de l'autre parent sans y avoir été autorisé, ni physiquement, ni sous forme d'injonctions à faire. Le contrôle des normes éducatives de l'autre parent est bien plus difficile qu'elle ne l'était dans les situations de couple antérieures : « Avec leur père, ils peuvent rester en pyjama toute la journée. Pas avec moi » (Zoé). Le cadre temporel alterné de l'éducation offre ainsi « des perspectives de métissage singulier » (Michaud Delahaye, 2009).
- 23 Étudier ensemble la succession de deux espaces avec enfants dans un même cadre temporel permet de s'intéresser particulièrement aux frontières entre les territoires temporels et aux modalités de passage de l'un à l'autre. 28 % des parents déclarent se rencontrer systématiquement lors des moments de transition, particulièrement pour ceux qui s'entendent bien et qui ont des enfants jeunes. D'aucuns prennent par exemple un apéritif commun tous les vendredis soir, interpénétrant quelque peu leurs territoires avec enfants, quand pour d'autres, le passage de la frontière se fait par l'intermédiaire de l'école, les deux territoires étant alors adjacents. Les moments de coprésences des deux parents et de leurs enfants, observés pendant les fêtes, les

anniversaires, les spectacles de fin d'année, les compétitions sportives ou encore les hospitalisations, constituent des zones temporelles mixtes (Hachet, 2014) qui sont autant de dérogations au cadre temporel « normal » de la résidence alternée.

- 24 L'interpénétration des territoires se réalise aussi par les contacts entretenus entre un parent et ses enfants quand ils sont chez l'autre parent. Si 90 % des parents déclarent qu'ils entretiennent des relations, il peut arriver, dans les cadres les plus *rigides*, que les communications téléphoniques ne soient pas possibles. Les *configurations* multiples rencontrées ont permis de construire une (géo)politique des territoires de l'alternance dont l'équilibre varie de l'entente cordiale à la guerre froide : « On s'arrange pour se garder les enfants si on en a besoin » (Bojan) *versus* « Il n'est pas question que leur père pénètre dans le hall de l'immeuble » (Louise).

Des temps enfermés à l'expérience temporelle de la résidence alternée

- 25 Différentes caractéristiques des temps internes proposées par William Grossin (figure 1) se retrouvent à l'exercice, comme la phrase mise en exergue de ce texte nous y invitait. « C'est toujours rapide, c'est très structuré quand il y a les enfants – super structuré (...) et quand ils ne sont pas là, c'est roue libre » (Cynthia). Les entretiens vont tous dans le même sens : le temps avec enfant est *rapide* et *structuré*, *cadencé* par *séquences* courtes remplies d'obligations récurrentes, quand le temps sans enfant est plus *lent* et plus *relâché*. Ainsi, 72 % des alternants considèrent que ce qui change le plus entre les deux périodes est le *rythme* de vie, plus encore s'ils ont plusieurs enfants, en bas âge, alors même que le genre du répondant ne change rien à la réponse. Le cadre temporel de l'alternance installe un mouvement récurrent de *concentration* et de *tension* puis d'*accalmie*, ou pour d'autres de *structuration* puis d'*anomie*. Dans les périodes sans enfant, souvent après quelques mois de séparation, les alternantes plus encore que les alternants découvrent des temps en extension, riches d'opportunités nouvelles, des temps pour soi, *actifs*, libérés de la pression de la vie domestique quotidienne et des charges qui pèsent particulièrement sur les femmes dans la vie familiale.
- 26 Pour creuser plus avant l'expérience parentale de la résidence alternée, nous n'avons pas pu nous contenter de sonder côte à côte les deux temps de l'alternance en présentant les qualités contrastées. Il a fallu penser les liens entre les temps dans une expérience temporelle englobante. De ce point de vue, l'association grossinienne d'un temps contenu à une forme contenant s'est montrée insuffisante. Les expériences temporelles débordent les cadres qui leur sont assignés. Chacun des deux temps de l'alternance comprend l'autre. Ainsi, les temps sans enfant sont chargés de la préoccupation des temps avec enfants : des contacts réguliers sont entretenus avec les enfants qui sont chez l'autre parent, de même qu'est toujours anticipée leur retour alors même qu'ils ne sont pas là. Inversement, durant les temps avec enfant, les activités personnelles de l'autre temps sont toujours présentes à l'esprit même si elles sont mises en veille.
- 27 Pour clarifier notre propos, nous avons réservé l'expression *cadre temporel* à la description de ses caractéristiques objectives en préférant ne pas utiliser *les temps internes du cadre temporel* ni les temps enfermés pour leur préférer *l'expérience temporelle*, qui nous a paru plus adaptée à notre objet. Dans cette veine, nous avons mobilisé les travaux du sociologue Michael Flaherty⁶ sur les textures du temps envisagées comme « une manière de tisser ensemble nos désirs et les circonstances que nous créons » (2011, p. 2). La perspective d'une action des acteurs sur leur propre expérience

temporelle nous a permis d'ouvrir des voies à l'*agency*, alors qu'elles demeurent peu explorées par William Grossin. Les alternants travaillent leurs temps (Flaherty, 2011), chacun à leur manière. Dans ce sens les textures des temps alternés ne sont pas uniformes, ni entre les différents parents, ni entre les mêmes parents à des moments différents. Cette dernière remarque nous a permis de dynamiser le cadre temporel pour montrer que les textures des temps vécus dans un même cadre temporel changent dans la durée. En début d'alternance, nombre de parents évoquent le vide les temps sans enfants, quand ce n'est quasiment plus le cas après quelques années.

Les cadres temporels de la formation professionnelle initiale pour penser les socialisations temporelles

Dispositif de recherche et utilisation du concept de cadre temporel

- 28 À l'issue de la scolarité obligatoire en Suisse, une majorité de jeunes suit une formation professionnelle initiale. Bien que la transition ne soit pas toujours directe, en raison de difficultés à trouver une place d'apprentissage pour certains ou d'une tentative infructueuse en voie générale pour d'autres, deux tiers passent par ce système de formation (SEFRI, 2018) qui offre globalement de nombreuses perspectives et ouvre sur la pratique de toute une série de métiers valorisés socialement. L'apprentissage, qui dure en moyenne trois ans, se fait principalement en entreprise (10 % des jeunes effectuent une formation professionnelle en école, SEFRI, 2018). L'apprenti signe un contrat avec un employeur qui est responsable de sa formation pratique. En parallèle, il se rend un à deux jours par semaine dans une école professionnelle pour y acquérir des connaissances théoriques. Ce mode de formation initie un processus de socialisation professionnelle où les jeunes acquièrent progressivement des compétences relatives au métier, mais aussi des manières de faire, de sentir ou encore de penser propres à des communautés professionnelles et des âges spécifiques de la vie (Dubar, 2015). Ils sont confrontés à des normes et des valeurs socialement situées qui travaillent plus ou moins fortement leurs identités sociales (Lamamra et Masdonati, 2009).
- 29 Parmi ces normes et ces valeurs, certaines se raccordent aux temps (Grossin, 1974 ; Ruiz, 2018). En ce sens, la socialisation professionnelle est aussi une socialisation temporelle à de nouveaux temps sociaux et à de nouvelles manières de se représenter, de vivre ou encore de « jouer le temps », bref à de nouvelles temporalités. Pour comprendre ce processus, deux métiers présentant des différences notables ont été retenus. Les médiamaticiens, métier couvrant des compétences touchant à l'informatique, au marketing, au commerce et au multimédia. Cette formation est suivie à près de 70 % par des hommes. Le travail s'organise par projet, consacrant une approche chronologique du temps où il s'agit notamment d'apprendre à budgéter son temps de travail et à travailler vite. La formation d'assistante en soins et santé communautaire (ASSC) est effectuée à 84 % par des femmes. Elle s'inscrit parmi les métiers des soins où la socialisation temporelle est particulièrement complexe dans la mesure où elle engage une importante maîtrise du temps chronologique, pour organiser les tâches à effectuer dans une logique économique et rationnelle, et du temps *kairologique*, au sens de la capacité à identifier le moment opportun (Bessin, 2014), afin d'assurer une présence à l'autre, posture relevant d'une éthique de la

sollicitude communément répandue dans les activités de *care* (Avril, 2008 ; Loffeier, 2015).

Encadré méthodologique second

La thèse de Guillaume Ruiz est également caractérisée par une approche méthodologique mixte. Après avoir passé 523 questionnaires aux apprentis entre fin 2014 et début 2015, 28 d'entre eux ont été retenus sur la base de leurs réponses pour conduire des entretiens approfondis de type compréhensif (Kaufmann, 1996). Neuf enseignants ont également été rencontrés. En outre, 19 journées d'observation ont été effectuées dans les classes à l'école professionnelle. Les ordonnances et plans de formation, cadrant respectivement les aspects légaux et curriculaires, ont aussi été analysés. Cette approche plurielle a été privilégiée pour construire des données à la fois confirmatoires et complémentaires (Small, 2011). Si les cadres temporels des formations sont partiellement apparus définis dans les documents prescriptifs des deux formations, les entretiens ont permis d'en préciser les contours. Ils ont également conduit à l'appréhension des rythmes et tactiques temporelles déployées par les individus.

- 30 Si différents auteurs ont déjà constaté la prégnance de temporalités spécifiques propres à différents métiers (Grossin, 1974 ; Bouffartigue et Bouteiller, 2006 ; Kanzari, 2006 ; Ndiaye, 2007), les processus de socialisation conduisant les individus à les intérioriser n'ont que peu été explicités. Pour comprendre ces processus, il est rapidement apparu nécessaire de circonscrire les espaces temporels dans lesquels les apprentis font leur formation, partant du principe que les effets des structures temporelles ne sont pas à négliger. Le concept de cadre temporel proposé par William Grossin (1996) consacrant une vision topologique du temps s'est dès lors imposé comme un moyen pertinent pour fournir à l'analyse des prises susceptibles de discerner les éléments jouant sur ce processus de socialisation. En effet, ce concept est apparu d'un secours certain pour faire face au caractère polymorphe et transversal de la notion de temps dont l'un des risques, pour le chercheur, est de se retrouver pris dans un mouvement perpétuel de dispersion sans jamais pouvoir complètement échapper à son objet (Bessin, 1997).

Le cadre temporel de la formation professionnelle initiale

- 31 À l'usage, le concept de cadre temporel est avant tout apparu opérant dans sa dimension objective et structurante, en somme tant qu'il a été mobilisé pour parler de la dimension contenante du temps, de sa chronologie, comme la nomme William Grossin (1996). Cette dimension du cadre temporel, dont les caractéristiques principales sont le degré de *rigidité*, de *coercition*, de *régularité* et de *réitération* (en général marqués), a notamment permis d'identifier les horaires de travail des apprentis et d'observer qu'ils différaient sensiblement entre les deux métiers retenus.
- 32 Alors que les apprentis ASSC sont davantage socialisés à des horaires atypiques – comme travailler le samedi ou le dimanche – ou des horaires dits « coupés » (par exemple de 7 h 15 à 12 heures puis de 16 heures à 20 heures), les médiamaticiens ont plutôt des horaires dits « de bureau » (soit en journée du lundi au vendredi) mais variables, au sens où il leur est souvent autorisé de déterminer l'heure d'arrivée et de départ ainsi que les moments de pause. En plus de cette souplesse, le degré de *rigidité* de leur cadre temporel a également pu être observé en interrogeant les heures supplémentaires effectuées. Elles sont plus communes et mieux acceptées chez les

médiaticiens qui doivent rendre des projets dans des délais précis, plaçant le travailleur dans un « temps élastique » où des périodes caractérisées par de fortes charges de travail alternent avec des périodes plus creuses. Loin d'être anodins, ces éléments participent à donner forme à des représentations temporelles professionnelles spécifiques, à discriminer ce qui tient de l'acceptable et qui relève progressivement de l'ordinaire au sein de l'économie temporelle des individus, faite d'une multitude d'activités ayant leurs propres temps et avec lesquels il s'agit de composer.

- 33 Cependant, la compréhension du concept se complexifie dès lors qu'il s'agit d'appréhender ce que William Grossin nomme les contenus des cadres temporels, soit ses « temps enfermés ». On y retrouve par exemple les notions de *rythme*, de *cadence*, de *séquence*, les degrés de *structuration*, de *concentration* ou encore de *distribution*. L'auteur n'explicite pas si ces différentes caractéristiques font partie intégrante du concept, ce qui reviendrait à l'entendre comme composé de deux versants inséparables, ou s'ils sont une substance, pour reprendre ses mots, enfermée par la structure. Le parti a été pris ici de traiter le cadre temporel comme un concept composé de deux versants interdépendants, ceci afin d'intégrer à l'analyse les questions de *cadence* et de *rythme* de travail (en laissant les autres composantes évoquées par l'auteur de côté car non directement pertinentes pour le travail d'analyse mené).

Formation alternée : des cadres temporels en tension

- 34 Lorsque la formation professionnelle initiale se fait en alternance, une tension apparaît entre le cadre temporel propre à l'école professionnelle et celui inhérent à l'entreprise formatrice. À la suite de l'école obligatoire, l'école professionnelle continue à privilégier une organisation propre à la « forme scolaire », caractérisée par « la création d'un espace-temps spécifiquement consacré à l'apprentissage, séparé des pratiques sociales auxquelles il est censé préparer » (Maulini et Perrenoud, 2005, p. 147). De prime abord, cette tension ne relève pas de l'évidence. Le temps scolaire est en effet calqué sur l'organisation du travail industriel, ses valeurs et sa discipline (Sue, 2006). Les horaires sont très similaires et le travail y est découpé en tâches. Les élèves y apprennent à vivre des transitions très courtes entre différentes activités pour ainsi savoir rapidement régler leur comportement aux nouvelles normes qui y prévalent (Pronovost, 2001). Par ailleurs, la socialisation scolaire aux temps est l'endroit d'un double apprentissage quelque peu contradictoire. Il s'agit à la fois de se plier à un cadre temporel particulièrement *rigide*, tout en apprenant que ses frontières sont floues. En effet, de par les devoirs et la préparation des tests, le temps scolaire « déborde de son cadre ». À la suite du temps scolaire, s'agrège le temps périscolaire (activités en lien avec l'école sans en faire directement partie) puis le temps extrascolaire (activités qui complètent l'éducation des enfants), faisant de l'école un temps total, au sens où c'est autour de ce dernier que s'organisent les autres activités. Enfin, les manquements aux règles temporelles sont sévèrement punis, présentant une congruence certaine avec le temps dominant du travail.
- 35 La tension émerge progressivement au gré de la formation. La pratique professionnelle, qui exige des individus la capacité de mettre en réseau des savoirs, confère aux apprentis un regard critique croissant face à leur segmentation en « branches » ou en « disciplines » souvent enseignées pour elles-mêmes, dans des unités de temps bien définies (les périodes scolaires) et sans projet d'articulation globale. Le manque de liens

avec la pratique constitue souvent un grief adressé à l'enseignement théorique car les apprentis le souhaiteraient au service de leur pratique professionnelle (Sauli et al., 2019). Qui plus est, cette tension est apparue d'autant plus marquée que le travail en entreprise s'organisait autour d'un travail au projet et non d'un travail à la tâche, comme c'est le cas pour les médiamaticiens. Les propos de Léo, en dernière année de médiamatique, illustrent ceci :

Voilà. Des cours de culture générale qu'ils ont enlevés. Ils ont gardé vraiment que la pratique et déjà là, il y a plus de motivation, euh, de par les élèves. Ça aussi, ça change et puis voilà. Plus de périodes de projets. Surtout des projets à long terme, comme je disais, c'est six mois le projet.

- 36 En outre, les résultats du questionnaire, appuyés des entretiens, ont mis en évidence une lassitude croissante des apprentis face au cadre scolaire et à ses temporalités. En fin d'apprentissage, l'absentéisme augmente fortement. À titre d'exemple, Les apprentis médiamaticiens en voie école qui sont absents des cours trois fois ou plus par mois évolue comme suit : 17.6 % en première année, 27.0 % en deuxième année et 42.3 % en quatrième année (ils effectuent un stage en entreprise pendant la troisième année). Qui plus est, plus la formation dure, plus les apprentis préparent leurs devoirs et révisent leurs tests à la dernière minute. En effet, la part d'apprentis ASSC qui font leurs devoirs à la dernière minute passe de 9.0 % en première année à 31.3 % en troisième année. Chez les médiamaticiens, elle passe de 25.7 % en première à 63.6 % en quatrième. La tendance est la même concernant la préparation des tests, passant de 8.0 % à 21.5 % pour les ASSC et de 32.9 % à 56.8 % pour les médiamaticiens.
- 37 La socialisation progressive au cadre temporel de l'entreprise amène, par contraste, les apprentis à prendre conscience du fort degré de coercition et de l'importante porosité du temps scolaire qui s'immisce par le biais des devoirs et des tests dans leur temps libre.

Interviewer : Qu'est-ce qui te plaît dans [ton stage en] entreprise ?

Cédric : Ben, c'est déjà en fait quand tu finis, ce que j'aime beaucoup, c'est quand je finis ma journée, j'arrive chez moi, je me dis, je n'ai plus rien à faire, je peux me poser. Chose qu'à l'école, voilà, j'ai les devoirs, j'ai des tests à réviser.

(Cédric, 3^e année de médiamatique)

- 38 Cette mise en perspective affecte négativement l'investissement de certains apprentis face à leurs tâches scolaires puisqu'ils goûtent au plaisir d'être libérés de toute obligation supplémentaire une fois la journée de travail terminée.

Degré de coercition du cadre et émergence de tactiques temporelles

- 39 Le degré de coercition du cadre temporel influence le développement de « tactiques », notion que l'on peut entendre comme les capacités des dominés à produire des temporalités qui leur sont propres en détournant les formes d'imposition auxquelles ils sont soumis (Bessin, 1998). La maîtrise progressive des compétences temporelles et de tactiques spécifiques aux métiers constituent des aspects absolument centraux du processus de socialisation professionnelle et, dans une large mesure, de sa réussite. Leur maîtrise se trouve au cœur du processus d'autonomisation qui conduit l'apprenti, d'abord largement dépendant de l'étai pédagogique et de l'assentiment de ses collègues, à pouvoir travailler de façon autonome.
- 40 Dans le cas des médiamaticiens, dont le cadre temporel est souple d'une part et le travail organisé autour du projet d'autre part, laissant une marge importante dans la

gestion du temps pour atteindre un objectif dans un délai fixé, l'acquisition d'une autodiscipline constitue une étape importante. Chez les ASSC, où le cadre temporel est bien plus *rigide*, le critère prépondérant semble plutôt tenir dans la capacité à progressivement savoir « braconner le cadre » et mettre en place des tactiques qui permettent de faire le travail à un *rythme* soutenu tout en réussissant à se préserver soi et les patients des contraintes temporelles qui empêchent d'inscrire pleinement la pratique professionnelle dans une éthique du *care*.

Parce que ben, je viens de me rendre compte maintenant pourquoi d'abord je commence par une dame et non par l'autre, parce que j'ai trois résidentes, trois femmes. Donc, il y a en a deux qui aiment bien dormir et il y en a une qui se réveille très tôt. Je commence par celle qui se réveille très tôt, même si on s'en occupe vite et je laisse les deux autres dormir parce que moi, personnellement, j'aime bien dormir. J'aime pas qu'on me réveille le matin (petits rires). Donc je me dis, aller, voilà, ils sont vieux, ils ont travaillé toute leur vie et puis je les laisse dormir, euh, et voilà, c'est par rapport à ça en fait.

(Amina, 3^e année d'ASSC)

- 41 Outre cet exemple présentant la capacité à réorganiser l'ordre de prise en charge des patients en fonction de leur propre *rythme* de vie et de leurs habitudes, les apprentis ont également relevé que la capacité à déléguer certaines tâches (mais pas à n'importe qui et pas à n'importe quel moment) ou encore à savoir mener plusieurs activités en parallèle pour gagner du temps constituent des tactiques communément déployées dans le cadre de leur pratique professionnelle. Tout se passe d'ailleurs comme si la maîtrise de ces tactiques participait à conditionner la capacité des apprentis à se projeter dans l'exercice de métiers liés aux soins une fois leur formation initiale achevée (Ruiz, 2017).

Les cadres temporels produisent du genre

- 42 Les cadres temporels – et les « façons d'agir le temps » qui s'y déploient – produisent du genre. Comme souligné précédemment, l'apprentissage d'un métier induit la maîtrise de toute une série de compétences temporelles permettant non seulement de s'intégrer au cadre temporel qui lui est propre mais aussi de le travailler pour s'y aménager des parts de temps maîtrisé ou *choisi*, par opposition au temps contraint ou *subi* en vue d'avoir des moments de répit, de déployer une organisation du temps plus personnelle (et non forcément telle que souhaitée par l'employeur), ou encore de préserver une éthique professionnelle spécifique. Par ailleurs, les horaires coupés, exigeant une disponibilité certaine, puisqu'ils visent à mobiliser le personnel aux moments de la journée nécessitant le plus de soins (début et fin de journée), ceci au détriment des horaires sociaux conventionnels (horaires scolaires ou de bureau), accentuent la maîtrise de solides compétences organisationnelles. Au gré de la recherche, ce sont les apprentis ASSC, massivement des jeunes femmes, qui sont apparus les plus dotés en matière de compétences temporelles, la socialisation à ce métier renforçant les dispositions et compétences temporelles acquises durant une socialisation primaire faisant la part belle aux dispositions temporelles socialement identifiées comme appartenant au genre féminin (planification, patience ou encore disponibilité). Ainsi, si les temporalités sont, comme l'ont mis en évidence Bessin et Gaudart au principe du genre (2009), les cadres temporels, loin d'être neutres dans leurs effets, participent également à fonder les régimes et les identités de genre.

Discussion

- 43 Malgré sa complexité qui nécessite un certain travail d'appropriation pour tout chercheur qui souhaite s'en saisir, le concept de cadre temporel a une valeur heuristique certaine. Nous l'avons vu, il permet non seulement de repérer l'existence de structures temporelles qui tendraient à passer inaperçues tant elles se fondent dans un ordinaire qui ne se questionne plus mais s'avère aussi d'un précieux secours pour contenir le risque d'éparpillement réflexif face à un objet aussi polymorphe que transdisciplinaire. Néanmoins, le concept n'est pas omnipotent et comporte quelques limites que nous souhaitons discuter ici.
- 44 Rappelons en préambule que William Grossin a construit le concept de cadre temporel en 1969, à partir d'une enquête sur *le travail et le temps dans la construction mécanique et électrique de la région parisienne* (1969). Il s'ancre dans une époque et une tradition de la sociologie française qui interroge l'organisation du travail industriel et particulièrement du travail ouvrier, derrière Georges Friedman et Pierre Naville (1961, 1962). Il s'agit d'abord pour l'auteur de mesurer les temps de travail réellement réalisés par les différentes catégories de salariés et d'en comprendre les agencements au niveau macro, tout en interrogeant à la marge la *structuration* de ces temps, c'est-à-dire la manière dont ils sont organisés. Cette approche morphologique des structures temporelles du travail industriel, à laquelle elle est très adaptée, a ensuite été élargie aux *temps de la vie quotidienne* (1974), ouvrage dans lequel il a exploré les temps de différentes catégories professionnelles, toujours marquées par le poids dominant du temps de travail. Son livre de 1996 sur la *science des temps* est une synthèse théorique finale qui ouvre plus encore la possibilité d'étudier les différents temps de la vie humaine, tout en restant marqué par une inspiration première ancrée dans la sociologie du travail posté. Les termes rappelés dans la figure 1, *rigidité, répétition, cadence, rythme, concentration* ou encore *structuration* en sont largement imprégnés.

Le cadre temporel sous l'emprise du temps industriel

- 45 Ce faisant, un premier point de discussion tient au poids du temps du travail industriel qui prévaut sur ses terrains de recherche. Le concept s'imprègne d'une vision chronologique, linéaire, fait d'espaces indépendants et successifs, ne laissant que peu d'espaces aux organisations flexibles (Sennett, 2000). Le temps industriel relève également d'une conception masculine du temps (Bessin et Gaudart, 2009). Or, une longue tradition féministe a critiqué cette approche, en soulignant que le temps des femmes était peu compréhensible s'il était pensé indépendamment des différents cadres dans lesquels se développaient les pratiques et les préoccupations. À partir d'une enquête également réalisée sur le terrain du travail, auprès d'opératrices en électronique vivant dans des zones pavillonnaires, Monique Haicault (1984) a lancé la réflexion sur la charge mentale des femmes, en montrant que les temps du travail ne peuvent être pensés en dehors de leurs relations avec d'autres temps, comme celui de la vie domestique ou familiale, et ceux du cycle de vie, en particulier le temps de l'accès à la propriété. Au-delà des outils déjà proposés par William Grossin relatifs à la *configuration des cadres temporels* (figure 1), et plus avant des milieux temporels, il pourrait dès lors être ajouté à la liste incomplète des caractéristiques des temps internes d'un cadre temporel des notions relatives au *care* comme la disponibilité, la

préoccupation ou la présence (Bessin, 2014). Dans les phénomènes d'alternance en particulier, pour la formation professionnelle comme pour la parentalité alternée, la préoccupation de « l'autre temps » est toujours présente pour les acteurs.

Temps enfermants, temps enfermés et débordements temporels

- 46 Le deuxième point de discussion concerne les liens entre les *temps enfermants* et les *temps enfermés* qui sont présentés dans le modèle grossinien comme deux dimensions superposées d'une même réalité : un temps enfermment contenant un temps enfermé.
- 47 Dans son sens premier, et le plus compréhensible, le cadre temporel désigne un espace clos par des frontières dans lequel se déroule une activité collectivement reconnue et nommée : temps de travail, temps de loisir, temps de formation, temps parental... mais ce peut être aussi, à une plus petite échelle, le temps d'un match de football ou celui d'une méditation solitaire. Peut-on penser les contours d'un temps sans s'intéresser à son contenu ? C'est envisageable dans une approche quantitative, telle qu'elle est pratiquée par exemple dans les enquêtes emploi du temps qui mesurent la quantité de temps consacrée à une activité ainsi que sa localisation dans le temps des calendriers. Cette dimension est utile et nécessaire pour étudier les phénomènes d'allocation du temps et les tensions qu'elle engendre, aussi bien au niveau général de l'articulation des temps sociaux que les recherches spécifiques que nous avons présentées. Cette approche spatiale du temps gagne à se nourrir des travaux sur la structure sociale des temps calendaires, initiée par Durkheim ([1912 2007]), prolongée par Sorokin et Merton (1937) et développée plus récemment par Zerubavel (1981, 1985).
- 48 L'étude des *temps enfermés* constitue la deuxième dimension du cadre temporel dont il est peu clair de savoir si elle est intégrée à la première dimension ou si elle constitue une autre perspective pour ausculter les temps. Peut-on étudier le contenu d'un temps sans l'avoir préalablement désigné et circonscrit ? Il semblerait que non. Dans nos deux recherches nous avons cherché à étudier la composition, la structure ou la texture de temps préalablement nommés et spatialisés, celui de la formation professionnelle ou ceux de la résidence alternée. Mais un temps enfermé ne se laisse saisir que si on le considère en relation avec le temps enfermment.
- 49 Dans nos enquêtes empiriques nous n'avons pas pu étudier les temps internes du cadre temporel en les cantonnant seulement aux temps enfermants qui les circonscrivaient. Les temps enfermés, « qui diffèrent plus ou moins pour chacun [des individus] » (Grossin, 1996, p. 25), débordent de leur cadre. Ils ne sont pleinement accessibles qu'en lien avec des espaces temporels plus vastes et plus profonds. Les *temps internes* de la formation professionnelle débordent le strict cadre de la formation pour intégrer aussi les temps de la jeunesse et ceux de l'avenir professionnel des apprentis. Les *temps internes* de la résidence alternée, avec ou sans enfants, débordent l'un sur l'autre et sont aussi agis par d'autres temps comme ceux du passage des âges ou de la recomposition familiale. L'explicitation des types d'agencements entre les différents cadres temporels à l'œuvre (Figure 1) est une condition de compréhension des temps internes propres à un espace temporel singulier.

Les temps enfermés à l'épreuve de l'expérience temporelle

50 La troisième discussion renvoie à la question de l'expérience temporelle. Les *temps internes* d'un cadre temporel sont pensés comme des qualités quasiment ontologiques qu'il convient d'élaborer empiriquement à partir de la palette incomplète des propriétés proposées (Figure 1). Tel temps serait *linéaire, homogène, concentré et continu* tandis que tel autre temps serait *circulaire, hétérogène, relâché et discontinu*. La question est de savoir si ces « couleurs » différenciés des temps ont la même teinte pour l'ensemble des femmes et des hommes concernés. La réponse est évidemment négative. Si on peut tracer les grandes lignes ou repérer les grandes masses qui définissent les qualités du temps de travail des cadres, par exemple, même à l'échelle d'une entreprise donnée, les différences dans les expériences temporelles varieront en fonction du sexe et de l'âge, de l'habitus, des dispositions, des ressources, ou encore des histoires personnelles et des perspectives qui s'offrent aux individus. La recherche de la composition des *temps enfermés* mérite d'être prolongée par une analyse des expériences subjectives des temps vécus⁷, qui ouvre la possibilité d'observer des comportements de braconnage du cadre ou de jeu avec les temps enfermés. Si les temps des diverses activités qu'ils pratiquent s'imposent pour partie aux individus, ils sont aussi activés par ces derniers par un « travail du temps » (Flaherty, 2011), qui peut être étudié, par exemple, dans les familles contemporaines (Hachet, 2018b). En début de séparation, les alternants chargent les semaines sans enfant de multiples sorties pour ne pas sentir le poids de l'absence de leurs enfants ; ils transforment la qualité du temps sans enfant.

Les dynamiques du cadre temporel

- 51 La quatrième discussion enfin est relative au caractère statique du cadre temporel. L'outil vise à prélever une carotte temporelle à un moment donné dans un monde en mouvement pour en étudier la forme et la composition. Dans nos deux travaux, nous avons chacun usé du cadre temporel dans une problématique *dynamique* : la socialisation temporelle de la formation professionnelle ou les variations de l'expérience alternante dans la durée. Les solutions adoptées ont été celles qui sont classiquement mises en œuvre dans les enquêtes qui s'intéressent à des processus. Il a fallu observer l'évolution de la forme et de la composition du cadre temporel à des moments différents de l'expérience des acteurs en mettant en place un suivi longitudinal. Dans la durée, l'enveloppe des temps étudiés se déforme, quand les caractéristiques des *temps enfermés* se modifient. Ainsi en est-il des temps cadrés des premières années de la formation des apprentis quand ils se relâchent en fin de cursus.
- 52 Au total, ces différents points de discussion constituent moins des réserves à mobiliser l'appareil conceptuel grossinien, reflet d'un contexte social et intellectuel situé, qu'à paver la route à son évolution. Ce faisant, nous proposons une piste visant à redéployer le concept de cadre temporel sous une forme qui puisse intégrer les critiques formulées et ainsi honorer l'appel de l'auteur en introduction de son ouvrage sur *la science des temps* de 1996 à développer et corriger, pour reprendre ses mots, son travail afin de continuer à poser autrement de vieux problèmes.

Du cadre temporel à la scène temporelle

- 53 Comment dès lors faire évoluer le concept de cadre temporel ? Autrement dit, comment le mettre à jour pour qu'il intègre la flexibilisation des configurations sociales contemporaines et donne à voir les individus et leurs actions ?
- 54 Si nous n'avons pas de réponse aboutie à partager ici, nous souhaiterions néanmoins proposer à la discussion le concept de *scène temporelle* comme un substitut au cadre temporel grossinien dans la perspective première de clarifier les liens entre les dimensions objectives et subjectives du cadre. Cette terminologie, qui renvoie à la métaphore théâtrale de la vie sociale sans pour autant épouser le programme théorique notamment porté par Erving Goffman (1973), nous semble heuristique pour intégrer les différents éléments de discussion présentés plus haut. L'analogie avec la *scène* comporte en effet les avantages suivants :
- 55 Elle permet de penser la question topologique du temps, à savoir son versant enfermant. Chaque scène constitue un espace géométrique qu'il est possible de définir avec précision. En outre, parce que les scènes sont généralement agrémentées d'éléments divers (décors, objets), il est possible de rendre ces derniers intelligibles et de penser leur influence sur le jeu. La scène temporelle sur laquelle se déploie l'action, les coulisses dans laquelle elle se prépare et la salle dans laquelle elle s'intègre offrent des éléments de profondeur temporelle en intégrant le présent le passé et l'à venir. Dans les cadrages généraux, la scène peut aussi être pensée dans sa programmation dans la durée, dans sa répétition et dans l'espace institutionnel dans lequel elle s'inscrit. On distinguera ainsi les grandes scènes temporelles nationales des petits théâtres sans subvention. Les scènes temporelles des calendriers, de l'école, ou du travail sont ces grandes scènes collectives quand celles de la famille, par exemple, sont bien plus différenciées et singulières.
- 56 La scène n'ayant pas lieu d'être sans l'existence d'acteurs, ces derniers sont ainsi pleinement intégrés à la réflexion. L'avantage est au moins double. Il permet d'abord de penser la question des temps internes à partir du jeu des acteurs qui se déploient dans différents rôles et qui ont différentes manières de les vivre et les interpréter. Le vocabulaire théâtral permet avantageusement d'explorer les aspects qualitatifs du temps en questionnant par exemple les notions de disponibilité, de présence ou encore d'engagement qui permettent d'envisager les différences genrées des temporalités. Il offre ensuite l'opportunité de réfléchir à l'incidence du dispositif scénique sur le jeu des acteurs, et vice versa. Cela permet au passage de clarifier la question de l'interrelation entre le cadre et les temps internes soulevée plus haut. La formation, la préparation, les répétitions ou l'état émotionnel des acteurs avant même de monter sur scène, comme les temps postérieurs au spectacle offrent des ouvertures pour penser l'expérience temporelle dans un récit qui dépasse la scène même de l'action pour lui donner une dimension biographique. La mémoire comme les projections dans l'avenir construisent aussi les temps présents.
- 57 Enfin, la dimension peu dynamique du cadre temporel peut aussi trouver des ressources dans la métaphore théâtrale puisque la scène tend généralement à évoluer au gré de la pièce (que ce soit au niveau des décors mais aussi de l'habillage musical et lumineux) et qu'elle constitue le socle sur lequel se déroulent des jeux d'acteurs, ouvrant alors à toute la question de la performativité du temps. Le chantier est ouvert.

Conclusion

- 58 Si William Grossin a ouvert un programme de recherche sur l'appréhension empirique des temps, il nous offre des pistes de travail plus que des recettes prêtes à l'emploi. Le cadre temporel est un concept souple mais faussement évident. Il est d'abord d'un accès facile, quasi immédiat, pour penser empiriquement les enveloppes des temps étudiés. L'aspect objectif de l'approche est vite convaincant et se révèle performant à l'usage. Mais le concept reste pris dans les rets d'un contexte social et intellectuel qui a depuis lors évolué et qui a nécessité pour les deux auteurs de le compléter par d'autres outils théoriques dans une préoccupation partagée d'appréhender empiriquement les temps étudiés.
- 59 La recherche sur les résidences alternées a ainsi utilisé le cadre temporel dans la structure contraignante des temps calendaires partagés. Elle a développé la notion de territorialité temporelle pour penser les conflits de souveraineté parentale, dans la tradition écologique des temporalistes. Enfin, elle est sortie du cadre temporel *stricto sensu* pour penser les textures du temps et l'expérience de la succession réitérée des périodes avec et sans enfant. La recherche sur la formation en alternance s'est appuyée sur le concept de cadre temporel pour penser les tensions structurelles entre les temps de la formation et les temps des entreprises quand ils sont mis en contact. Il s'est éloigné du cadre quand il s'est agi de penser le travail subjectif des apprentis pour jouer avec le temps. Enfin, il a ouvert la possibilité de penser de façon genrée les effets des cadres temporels différenciés, rejoignant par là même des préoccupations théoriques très contemporaines.
- 60 Nous avons relevé quatre tensions propres à l'usage empirique du concept de cadre temporel : il est bien adapté au temps industriel et moins aux temps des flexibilités contemporaines ; les temps enfermés débordent bien souvent les temps enfermants ; l'expérience temporelle des acteurs et en particulier leur possibilité de modeler leurs temps n'est pas suffisamment mise en exergue ; le cadre temporel, enfin, demeure un concept statique.
- 61 Nous proposons finalement d'ouvrir un chantier pour remplacer le cadre temporel par la scène temporelle, considérant que cette dernière conceptualisation est à même de sortir de la perspective classique d'une approche spatiale du temps pour la dynamiser.
-

BIBLIOGRAPHIE

ALGAVA E., PENANT S. et YANKAN L., 2019. « En 2016, 400 000 enfants alternent entre les deux domiciles de leurs parents séparés », *Insee Première*, n° 1728.

AVRIL C., 2008. « Les aides à domicile pour personnes âgées face à la norme de la sollicitude », *Retraite et société*, n° 1, p. 49-65.

BESSIN M., 1997. « Les paradigmes de la synchronisation : le cas des calendriers biographiques », *Social Science Information*, 36(1), p. 15-39.

- BESSIN M., 1998. « Le Kairos dans l'analyse temporelle », *Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, 32(2), p. 55-73.
- BESSIN M., 2014. « Présences sociales : une approche phénoménologique des temporalités sexuées du care », *Temporalités* [En ligne], 20, <https://doi.org/10.4000/temporalites.2944>
- BESSIN M. et GAUDART C. 2009. « Les temps sexués de l'activité : la temporalité au principe du genre ? », *Temporalités* [En ligne], 9, <https://doi.org/10.4000/temporalites.979>
- BOUFFARTIGUE P. et BOUTEILLER J., 2006. « Jongleuses en blouse blanche. La construction sociale des compétences temporelles chez les infirmières hospitalières ». *Temporalités* [En ligne], 4 <https://doi.org/10.4000/temporalites.334>
- BRUNET F., KERTUDO P. et MALSAN S., 2008. « Étude sociologique sur la résidence en alternance des enfants de parents séparés », CNAF, dossier d'études n° 109
- CÉROUX B. et HACHET B., 2019. « Dix ans de partage des allocations familiales dans le cadre de la résidence alternée », *L'e-ssentiel*, n° 184.
- DUBAR C., 2015. *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, 5^e édition, Paris, Armand Colin.
- DURKHEIM É., [1912] 2007. *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, CNRS éditions.
- FLAHERTY M. G., 2011. *The Textures of Time: Agency and Temporal Experience*, Philadelphia, Temple University Press.
- FRIEDMANN G. et NAVILLE P. 1961, 1962. *Traité de sociologie du travail*, T. I et T. II, Paris, Armand Colin.
- GOFFMAN E., 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne. T. I La présentation de soi*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- GROSSIN W., 1969. *Le Travail et le temps : horaires, durées, rythmes. Une enquête dans la construction mécanique et électrique de la région parisienne*, Paris, Anthropos.
- GROSSIN W., 1974. *Les temps de la vie quotidienne*, Paris-La Haye, Mouton.
- GROSSIN W., 1996. *Pour une science des temps. Introduction à l'écologie temporelle*, Toulouse, Octarès.
- HACHET B., 2014. « Les calendriers et les agendas de la résidence alternée, structure et plasticité des territoires temporels des parents ». *Revue des Politiques sociales et familiales*, n° 117, p. 29-44.
- HACHET B., 2018a. « *La résidence alternée : une sociologie de l'expérience temporelle des parents* ». Thèse de doctorat en sociologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris.
- HACHET B., 2018b. « Le travail du temps dans les familles contemporaines ». *Enfances Familles Générations* [En ligne], 29.
- HACHET B., 2020. « The different ways of implementing shared physical custody in the french context, in Laura Bernardi, Dimitri Mortelmans, *Interdisciplinary insights on shared physical custody*, Springer, (forthcoming).
- HAICAULT, M., 1984. « La gestion ordinaire de la vie en deux », *Sociologie du travail*, Vol. 26, n° 3, p. 268-277.
- HIRSCH T., 2016. *Le temps des sociétés*, Paris, Éditions EHESS.
- HUBERT H., 1905. « Étude sommaire de la représentation du temps dans la religion et la magie », dans HUBERT H. et MAUSS M., (dir.), *Mélanges d'histoire des religions*, Paris, Alcan, p. 189- 229.

- KANZARI R., 2008. *Les sapeurs-pompiers, une identité temporelle de métier*. Thèse de doctorat en sociologie, Université Toulouse II-Le Mirail.
- KAUFMANN J.-C., 1996. *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan.
- LALLEMENT M., 2008. « Une antinomie durkheimienne... et au-delà », *Temporalités* [EN LIGNE], 8.
- LAMAMRA N. et MASDONATI J., 2009. *Arrêter une formation professionnelle*, Lausanne, Éditions Antipodes.
- LOFFEIER I., 2015. « La « norme de sollicitude » jusqu'à l'oubli de soi dans la prise en charge des résidents de maison de retraite ». *SociologieS* [En ligne].
- MAULINI O. et PERRENOUD P., 2005. « La forme scolaire de l'éducation de base : tensions internes et évolutions » dans MAULINI O. et MONTANDON C., (dir.), *Les formes de l'éducation : variété et variations*, Bruxelles, De Boeck, p. 147-168.
- MICHAUD DELAHAYE P., 2009. « La résidence alternée ouvre des perspectives de métissage singulier ». *Spirale*, n° 49, p. 153-161.
- NDIAYE A., 2007. « Sociographie d'un rapport au temps comme fondement de la culture professionnelle ». *SociologieS* [En ligne]
- PRONOVOST G., 2001. « Temps sociaux et temps scolaire en Occident : le brouillage des frontières » dans SAINT-JARRE C. et DUPUY-WALKER L. (dir.), *Regards multiples sur le temps*, Sainte-Foy, PUQ, p. 43-58.
- RUIZ G., 2017. « Développer des compétences temporelles en apprentissage d'assistant.e en soins et santé communautaire ». *Revue Économique et Sociale*, n° 75, p. 81-96.
- RUIZ G., 2018. « *Les temporalités des jeunes à l'épreuve de la socialisation professionnelle initiale. Le cas des apprentis médiamaticiens et assistantes en soins et santé communautaire* ». Thèse de doctorat en sciences sociales, Université de Lausanne.
- SAULI F., WENGER M., GROSS V. et BERGER J.-L., 2019. "The Quality of the Swiss Initial Vocational Education and Training System through Apprentices' Perception of the Connections between School and Training Company" in DEISSINGER T., HAUSCHILDT U., GONON P. et FISCHER S. (eds.), *Contemporary Apprenticeship Reforms and Reconfigurations*, Zürich, Lit Verlag, p. 20-23.
- SEFRI 2018. *La formation professionnelle en Suisse. Faits et chiffres 2018*, Berne.
- SENNETT R. 2000. *Le travail sans qualités. Les conséquences humaines de la flexibilité* Paris, Albin Michel.
- SMALL M. L., 2011. "How to. Conduct a Mixed Method Study: Recent Trends in a Rapidly Growing Literature", *Annual Review of Sociology*, Vol. 37, p. 57-86.
- SOROKIN P. A. et MERTON R. K., 1937. "Social Time: A Methodological and Functional Analysis", *The American Journal of Sociology*, Vol. XLII, p. 615-629.
- SUE R., 2006. « Les temps nouveaux de l'éducation ». *Revue du MAUSS*, 28(2), p. 193-203.
- ZERUBAVEL E., 1981. *Hidden Rhythms. Schedules and Calendars in Social Life*, Berkeley, The University of California Press.
- ZERUBAVEL E., 1985. *The Seven Day Circle, the History and Meaning of the Week*, Chicago, The University of Chicago Press.
- ZERUBAVEL E., 1997. *Social Mindscales. An Invitation to Cognitive Sociology*, Cambridge, Harvard University Press.

NOTES

1. Nous tenons à remercier les relecteurs attentifs de notre travail et particulièrement le comité de la revue pour ses remarques éminemment constructives. Nous remercions également Christine Fellah qui nous a permis de nous réunir entre Lausanne et Paris pour élaborer ce travail.
 2. Même si le concept de cadre temporel a été élaboré bien en amont par l'auteur et qu'il a pu être utilisé par d'autres chercheurs, en particulier dans l'observation du travail ouvrier, nous nous concentrons sur la présentation qui en est faite dans ce chapitre parce qu'elle est la dernière formulation qu'en a fait William Grossin.
 3. Seuls 4 % des alternants ont des organisations par quinzaine, ou par mois.
 4. « Comme il n'y a pas d'unité standard de temps entre le jour et la semaine, il serait très inconfortable, d'un point de vue cognitif, d'établir des routines qui sont plus longues que le jour et plus courtes que la semaine. Prendre une leçon de piano tous les six jours ou appeler quelqu'un régulièrement tous les quatre jours est au moins aussi compliqué que de faire sa lessive tous les douze jours » (Zerubavel, 1985, p. 99).
 5. Sociologue États-Unien enseignant à Rogers University, qui après avoir été l'élève d'Erving Goffman, a développé une sociologie du temps de première importance. Il s'est intéressé tout autant à la construction historique des calendriers, à la sociologie de la semaine (1985) ou aux « rythmes cachés » de la vie quotidienne (1981), avant de se diriger vers la construction d'une sociologie cognitive (1997).
 6. Michael Flaherty, sociologue à Eckerd College, développe une approche psychosociologique du temps, consistant à comprendre les différentes manières dont les individus sont actifs face au temps en proposant en particulier le concept fructueux de *time work* (2011).
 7. Le concept d'équation temporelle personnelle de William Grossin (1996, p. 120 et s.) en est une esquisse théorique qui, reconnaît-il, « demande de longs efforts » (1996, p. 152) et n'a pas été empirisé.
-

RÉSUMÉS

William Grossin, fondateur du temporalisme en France, a construit des outils conceptuels pour accéder empiriquement aux différents temps des activités humaines. Le « cadre temporel » est un concept central de sa proposition, qui a pour but de délimiter des espaces temporels et d'étudier la substance des temps qui y sont contenus. Nous exposons d'abord la manière dont nous avons mobilisé le cadre temporel dans chacune de nos thèses récentes en sociologie pour analyser les temps de la résidence alternée ou ceux de la formation professionnelle. Nous discutons ensuite de la pertinence et des limites d'un concept construit à l'origine pour penser le temps industriel. Nous montrons qu'il est difficile à adapter aux temps flexibles d'autres activités, en particulier féminines, que les liens entre les temps externes (« enfermants » ou « objectifs ») et les temps internes (« enfermés » ou « subjectifs ») méritent d'être plus explicités, que l'expérience temporelle individuelle a peu de place dans le modèle et que le concept est avant tout statique. Nous terminons en proposant une piste de renouvellement autour du concept plus souple de scène temporelle.

William Grossin, French father of temporalism, has conceptualized several tools to allow an empirically access to the different times of human activities. The “temporal framework” is a central one of his proposal, which aims to delimit temporal spaces and study the substance of the times contained therein. We first present the way in which we have mobilized the temporal framework in each of our recent theses in sociology to analyze the times of shared physical custody or those of vocational educational training. Then, we discuss the relevance and limits of a concept originally built around the industrial time. We show that the concept is not useful to understand the flexible times of other activities, especially women's. Then, we argue that the links between external and internal times deserve to be more explicit. We assert that individual temporal experience has little place in the model and finally claim that the concept is static. We conclude by suggesting a switch to a more flexible concept of “temporal stage”.

William Grossin, fundador del temporalismo en Francia, construyó herramientas conceptuales para acceder empíricamente a los diferentes tiempos de las actividades humanas. El “marco temporal” es un concepto central en su propuesta, cuyo objetivo es delimitar espacios de tiempo y estudiar la sustancia de los tiempos contenidos en él. En este artículo expondremos primero el modo en que movilizamos el marco temporal en nuestras dos recientes tesis de sociología en las que analizamos los tiempos de la residencia alterna (custodia compartida), por un lado, y los de la capacitación profesional, por otro lado. Luego discutiremos la relevancia y los límites de un concepto originalmente construido para pensar el tiempo industrial. Mostraremos que al movilizarlo es difícil adaptarse a los tiempos flexibles de otras actividades, especialmente las femeninas, que los vínculos entre los tiempos externos (“ocluyentes” u “objetivos”) y los tiempos internos (“ocluidos” o “subjetivos”) merecen mayor explicitación, que la experiencia temporal individual tiene poco lugar en el modelo y que el concepto es sobre todo estático. Terminaremos proponiendo una renovación en torno al concepto más flexible de escena temporal.

INDEX

Mots-clés : Cadre temporel, temps enfermants, temps enfermés, résidence alternée, formation professionnelle initiale

Palabras claves : Marco temporal, tiempo ocluyente, tiempo ocluido, residencia alterna, capacitación profesional inicial

Keywords : Temporal framework, External times, Internal times, Shared physical custody, Vocational educational training

AUTEURS

BENOÎT HACHET

EHESS, Iris, Bâtiment sud, Campus Condorcet, 5 cours des humanités, 93322 Aubervilliers
Benoit.hachet@ehess.fr

GUILLAUME RUIZ

UNIL, LACCUS, Bâtiment Geopolis, bureau 5109. Université de Lausanne. 1015, Lausanne
guillaume.v.ruiz@gmail.com